

Avis du Comité des Sages Slow Cosmétique

Comité des Sages Slow Cosmétique

AVIS de Janvier 2022

Le Comité des Sages Slow Cosmétique s'est réuni le 28 janvier 2022. À l'issue de cette réunion, le présent avis public est édité.

Pour rappel, le Comité des Sages Slow Cosmétique est constitué de <u>membres d'honneur de</u> <u>l'Association</u> experts en matière de cosmétique, de préservation de l'environnement ou de communication engagée pour l'environnement. Il a pour mission d'émettre des avis stratégiques et des orientations sur l'action de l'Association Internationale sans but lucratif Slow Cosmétique.

L'Ordre du jour a porté sur la position du label sur les Quats et sur certains aspects de communication autour du <u>label Slow Cosmétique</u>, vis à vis du public et des médias. Cet avis est la synthèse des échanges et orientations décidés par le Comité des Sages, en accord avec le bureau de l'Association Slow Cosmétique.

Positionnement sur les Quats

Le Comité des Sages Slow Cosmétique souhaite préciser la position du label Slow Cosmétique au sujet des "Quats" (ammonium quaternaires de plusieurs types) d'ici la fin de l'été 2022.

Pourquoi?

Afin de pouvoir garantir le haut niveau de crédibilité et d'exigence du label Slow Cosmétique, tout en répondant à des interrogations nouvelles émanant du public ou des marques candidates au label, une enquête suivie d'une précision de la position du label est souhaitée.

Le Comité des Sages demande à l'Association d'enquêter davantage sur les impacts environnementaux surtout mais aussi sur la santé de certains Quats actuellement refusés par le Label, et de certains autres Quats actuellement tolérés.

Sur cette base, les critères de labellisation seront précisés au plus tard pour l'édition de labellisation de l'été 2022 (proclamation en septembre).

Dans quel contexte?

Actuellement, le label Slow Cosmétique <u>tolère</u> dans certaines formules de produits qui le nécessitent la présence de certains Quats. Il s'agit d'une part des Quats approuvés en bio



Avis du Comité des Sages Slow Cosmétique

par le référentiel COSMOS : cocamidopropyl betaine / lecithin / guar hydroxypropyltrimonium chloride / betaine / coco-betaine. D'autre part sont également tolérés chez deux marques labellisées, la présence de cetrimonium chloride et/ou behentrimonium chloride dans des soins capillaires.

Tous les Quats issus d'une réaction de polymérisation (*POLYQUATERNIUM-4*, *POLYQUATERNIUM-16...*), ou ceux ayant une fonction d'agent de viscosité ou autre, sont excluants. De même, le BTMS est actuellement excluant (*Quat d'origine végétale ou pétrochimique*, *mélange de CETEARYL ALCOHOL et de BEHENTRIMONIUM METHOSULFATE*).

Communication sur le label Slow Cosmétique

En 2022, le Comité des Sages Slow Cosmétique suggère d'orienter l'action de l'Association sur une communication plus positive et émotionnelle autour du Label Slow Cosmétique, en axant sur son ADN de label des petits producteurs engagés, de l'activité régionale et de l'artisanat cosmétique de qualité.

Pourquoi?

Afin de toucher davantage le public non encore familiarisé à la Slow Cosmétique, une adaptation de la communication autour du label est souhaitable.

Dans quel contexte?

Le Label Slow Cosmétique est de plus en plus plébiscité par les professionnels du secteur : +70% du nombre de marques candidates au Label en 2021. Il reste cependant moins connu du public non initié à la cosmétique écologique ou des médias. Une étude Harris mesurera sa popularité auprès des femmes françaises de 18 à 50 ans en février mars 2022.

NOTE: Dans un esprit d'indépendance et d'impartialité, seuls le Comité des Sages et le Conseil d'Administration de l'AISBL Slow Cosmétique sont habilités à prendre des décisions ou orientations en rapport avec la labellisation Slow Cosmétique. Pour tout contact/suggestion, écrire à <u>association@slow-cosmetique.org</u>.